

LA TROMPETTE

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES DE

BEAULIEU SUR OUDON



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	Page 2
ÉTAT CIVIL.....	Page 3
INFOS MAIRIE.....	Page 4 et 5
AGENCE POSTALE	Page 6
GARDERIE.....	Page 7
TARIFS ET SUBVENTIONS	Pages 8
COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL.....	Page 9
COMPOSITION DES COMMISSIONS.....	Page 10
RÉTROSPECTIVE SEANCE DE CONSEIL	Page 11 à 13
RÉCAPITULATIF DU BUDGET 2000	Pages 14 et 15
INVESTISSEMENTS 2001	Page 16
ORDURES MÉNAGÈRES.....	Page 17
FLEURISSEMENT.....	Page 18
TÉLÉTHON.....	Page 19
BIBLIOTHÈQUE.....	Page 20
ASSOCIATIONS	Pages 21 à 24
BEAULIEU AUTREFOIS : Les Inventaires	Pages 25 et 26

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe municipale durant toutes ces années.

Nous veillons dans notre rôle au quotidien, à accomplir au mieux notre travail, toujours dans l'intérêt de notre commune et bien sûr de nos citoyens.

Malheureusement il arrive que les aspects juridiques réglementaires vont bien au-delà de nos ambitions et ne nous laissent pas le choix quant à nos décisions.

Nous l'avons vécu l'an dernier et nous veillons là encore à trouver les meilleures solutions pour que notre commune ne soit pas trop affectée financièrement.

Malgré ces déconvenues la municipalité ne doit pas perdre de vue les engagements qu'elle avait pris. Vous avez pu constater que les travaux de réfection de la mairie étaient en cours. Ces derniers ont pu se réaliser grâce à la coopération de M. GIRAULT qui a accepté de déménager sa classe pendant cette période et au Comité des Fêtes qui a mis à disposition ses locaux. Nous espérons que les enfants pourront réintégrer leur classe après les vacances de Pâques.

Une autre de nos priorités reste bien sûr le logement. Nous sommes toujours en quête de terrains. Ceux du lotissement du Bordage sont viabilisés et les quatre parcelles sont vendues. Des transactions sont en cours pour d'autres achats et nous pensons ainsi pouvoir satisfaire l'ensemble des demandes. Dans ce domaine, suite à la loi Voynet du 13 décembre 2000, le conseil municipal a décidé d'adhérer au S.C.O.T. (schéma de cohérence territoriale) chargé de fixer les objectifs d'aménagement et d'urbanisme et les projets d'équipements et de services. Ceci garantira à nos petites communes la possibilité de continuer à urbaniser des zones naturelles et à faire réfléchir ensemble sur les meilleures possibilités de développement.

Quant à l'année à venir, notre effort portera essentiellement sur la voirie en raison de gros dégâts provoqués par les intempéries.

Enfin je ne voudrai pas terminer mon propos sans parler du dynamisme de la vie associative. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les adhérents qui œuvrent de façon efficace aux différentes actions.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, santé, prospérité pour la nouvelle année ainsi qu'à vos familles.

Joseph Rocher

ETAT - CIVIL

* Naissances



Anaïs MONTAIGU	6 Rue des Sports	Le 24 janvier
Calypso RENOU	8 Rue de la Vigne	Le 1 ^{er} février
Melvin CHANTEOUP	6 Rue de la Vigne	Le 27 février
Marlène BOURGEAIS	Le Relais des Sables	Le 10 mars
Charline BARET	3 Rue du Verger	Le 29 mars
Arthur SORIN	La Lèzerie	Le 11 juin
Titouan DELALANDE	14 Rue de l'Etang	Le 9 septembre
Léa LEBEL	7 Rue des Sports	Le 7 octobre
Joris VÉRON	La Maubertière	Le 17 octobre

*Mariages



Vincent RENAUDIN & Véronique BUGEL	Le 14 avril
Nicolas BELLANGER & Anita TOUCHARD	Le 23 juin
Vicent MASSEROT & Marie-Laure HUCHEDE	Le 1 ^{er} septembre

* Décès

Victor DOUIN	11 Rue de l'Etang	Le 8 février
---------------------	-------------------	--------------



*Transcriptions de Décès

Victor FROMONT	8 Rue des Vergers	Le 29 septembre
Clémentine LOOTEN	La Maltière	Le 2 octobre



INFOS MAIRIE

**LES HORAIRES DE LA MAIRIE
SONT LES SUIVANTS :**

**DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H à 12H
MAIRIE FERMÉE LE MERCREDI**

 **02.43.02.11.40**

 **02.43.02.03.75**

CARTES D'IDENTITÉ

Pour établir une carte d'identité se présenter à la Mairie avec :

- * 1 extrait d'acte de naissance
- * 2 photos d'identité récentes
- * 1 justificatif de domicile (photocopie d'avis d'imposition ou de non imposition, facture EDF, ou téléphone fixe, ou d'eau ...)
- * Venir en personne pour les signatures et les empreintes digitales

PASSEPORTS

Ils sont désormais valables 10 ans.

Pour un nouveau passeport se présenter à la Mairie avec :

- * Le Livret de famille
- * 2 Photos d'identité
- * Carte d'identité (si elle est en cours de validité)
- * 1 timbre fiscal de 60 €
- * 1 justificatif de domicile et l'ancien passeport éventuellement.

RECENSEMENT NATIONAL

Sont concernés tous les jeunes nés en 1986

Ils doivent se présenter à la Mairie avec le Livret de famille pendant le mois de leur anniversaire.

Le certificat de recensement leur sera indispensable pour passer divers examens et le permis de conduire.

FICHES D'ETAT - CIVIL

Il n'est plus délivré de fiches individuelles et familiales d'état - civil.
Par conséquent, pour faire preuve de votre identité et de votre état - civil vous pouvez fournir une photocopie des documents suivants :

- Livret de famille
- Carte d'identité en cours de validité
- Passeport en cours de validité
- Copie ou extrait d'acte de naissance

LES PHOTOCOPIES N'ONT PLUS A ÊTRE CERTIFIÉES CONFORMES

CARTES GRISES

Ne pas oublier de faire modifier vos cartes grises si vous changez d'adresse, même à l'intérieur de la commune.

La loi stipule que l'adresse doit être identique sur l'assurance et la carte grise.
Le changement d'adresse est GRATUIT.

Apporter à la Mairie ou à la Préfecture un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, livret de famille, passeport en cours de validité copie ou extrait d'acte de naissance).

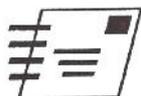
Il n'est plus nécessaire de joindre un justificatif de domicile.

Voici un récapitulatif des organismes dont dépend la commune. En effet, les principales structures ne sont pas regroupées à Loiron, notre Chef-lieu de canton mais disséminées sur l'ensemble du canton et des cantons voisins.

En cas de besoin ou pour tout renseignement n'hésitez pas à leur faire appel.

MEMENTO

PERCEPTION LE BOURGNEUF LA FORÊT	TEL 02.43.37.71.35
GENDARMERIE PORT-BRILLET	TEL 02.43.68.87.17
CENTRE DE SECOURS COSSÉ LE VIVIEN	TEL 02.43.98.86.76
MAISON DE PAYS LOIRON	TEL 02.43.02.19.31
A.D.M.R. Mme VIOT Beaulieu	TEL 02.43.02.11.32
A.D.E.L. (C.V., recherche d'emploi...)	TEL 02.43.02.43.93
D.D.E. COSSÉ LE VIVIEN	TEL 02.43.64.10.85
LYONNAISE DES EAUX St Berthevin	TEL 02.43.69.00.56
ASSISTANTE SOCIALE au centre multi-services de St Pierre la Cour	TEL 02.43.01.85.32



LA POSTE

Agence Postale

L'Agence Postale est un service communal.

Pour un bon fonctionnement et son maintien, tout est important : Vente de timbres, dépôt de colis, les lettres recommandées, retrait ou dépôt d'argent pour les titulaires d'un compte chèque postal ou livret d'épargne...

Chaque mois, des statistiques sont remises à la direction de la Poste afin d'évaluer les activités postales.

L'agence Postale est ouverte :

* Lundi :	10h30 - 12h	16h15 - 16h45
* Mardi :	10h30 - 12h	16h15 - 16h45
* Mercredi :	10h30 - 12h	FERMEE
* Jeudi :	10h - 12h	16h15 - 16h45
* Vendredi :	10h30 - 12h	16h15 - 16h45
* Samedi :	10h30 - 11h30	

Départ du courrier :

- * Du lundi au vendredi à 16h45
- * Le Samedi à 12h

Le jeudi vente du « Courrier de la Mayenne » à partir de 10h00

L'agence postale **est fermée tous les après-midi pendant les congés scolaires**, mais les levées sont maintenues aux heures habituelles.





GARDERIE



C'est la deuxième année de fonctionnement de la garderie municipale, sous la houlette de Madame Roselyne LEROUX.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture :
le matin de 7 heures à 8 heures 50
le soir de 16 heures 45 jusqu'à 19 heures maximum.

Madame LEROUX n'ayant pas forcément des enfants le matin régulièrement, en cas de besoin ponctuel nous vous remercions de bien vouloir la contacter la veille au soir par téléphone ou lui laisser un message sur son répondeur au 02.43.02.03.38.

N'hésitez surtout pas à lui faire appel.

Le prix de la garderie du matin ou du soir est maintenu à 6.00 francs (0.915 Euros) quel que soit le temps que l'enfant aura passé à la garderie. Les tickets sont vendus par carnet de 10 à la Mairie . Règlement par chèque uniquement.

Depuis septembre les enfants sont accueillis dans la petite salle de la salle des fêtes pour cause de rénovation de la Mairie. Ils devraient réintégrer leur local après les vacances de Pâques, dans une salle remise à neuve, réservée à cet usage et l'on espère qu'elle sera accueillante.

Par ailleurs, si vous possédez des jouets, jeux ou livres pour enfants que vous n'utilisez plus, pensez aux enfants et apportez les à la garderie ou à la mairie qui transmettra.



TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Ces tarifs seront appliqués pour l'année 2001.

Vin d'honneur	32.40€
Banquet.....	151.60€
Mariage	181.90€
Baptême.....	85.50€
Communion.....	108.80€
Repas de famille avec cuisine.....	108.80€
Soirée familiale pour les personnes de la commune.....	83.00€
Buffet campagnard.....	108.80€
Réunion d'information	54.40€
Nuit de la St Sylvestre associations de la commune.....	115.80€
Après-midi de détente clubs communes extérieures.....	48.00€
Location de la petite salle annexe	
Vin d'honneur.....	17.80€
Réunion d'information	26.00€
Repas, soirée.....	62.50€

SUBVENTIONS

Voici la liste des associations et organismes qui ont bénéficié d'une subvention en 2001.

Amicale des Anciens d'A.F.N et A.C.....	300.00
A.P.E.I.....	200.00
Association des parents d'élèves	1 000.00
Classe de neige école primaire BEAULIEU.....	23 000.00
Collège les Hairies ETRELLES.....	200.00
Chambre des Métiers	150.00
Centre Anticancéreux de RENNES	400.00
Prévention routière.....	150.00
Banque alimentaire de Laval	150.00
A.D.M.R. de MERAL.....	1 000.00
Etoile Sportive de BEAULIEU SUR OUDON	3 600.00
Association communale de protections des cultures.....	1 400.00
Association scolaire BEAULIEU-MONTJEAN (32x110).....	3 520.00
Secours catholique	300.00
Comité des Boucles de la Mayenne.....	5 000.00

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES COMMISSIONS

Les élections municipales ont eu lieu le dimanche 11 mars 2001. Le samedi 17 mars, le Conseil Municipal s'est réuni pour élire son Maire et ses Adjoint. Voici donc ci-dessous la composition du Conseil Municipal et page suivante la composition des différentes commissions :

Maire : M. ROCHER Joseph

1^{er} Adjoint : M. BARRAIS Philippe

2^{ème} Adjoint : MME HIVERT Marie-Claude

3^{ème} Adjoint : M. HUCHEDÉ Michel

Conseillers : M. CORNÉE Hervé
MME DORGÈRE Marie-France
M. ROCHER Jean-Luc
MME MEIGNAN Géraldine
M. ROCHER Marc
M. THUMERELLE Jean-Marie
M. HERMAGNÉ Victor



POUR INFORMATION VOICI LES DATES D'ELECTION EN 2002 :

PRESIDENTIELLES : 21 Avril et 5 Mai

LEGISLATIVES : 9 et 16 Juin

1. **Communauté de communes du Pays de Loiron** : Titulaire : ROCHER Joseph
Suppléant : BARRAIS Philippe
2. **Syndicat de Bassin de l'Oudon** Titulaire : BARRAIS Philippe
Suppléant : HUCHEDE Michel
3. **Communautés de communes de Cossé le Vivien** Titulaire : HIVERT M-Claude
Suppléant : HUCHEDE Michel
4. **Syndicat intercommunal d'électrification** Titulaire : HIVERT M-Claude
Suppléant : HUCHEDE Michel
5. **Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable** Titulaire : HUCHEDE Michel
Suppléant : HIVERT M-Claude
6. **Commission de la voirie** : BARRAIS Philippe, HERMAGNE Victor, THUMERELLE Jean-Marie, ROCHER Jean-Luc, ROCHER Marc.
7. **Commission de l'étang de la guéhardière** : BARRAIS Philippe, HIVERT Marie-Claude, HUCHEDE Michel, ROCHER Jean-Luc, ROCHER Marc, THUMERELLE Jean-Marie.
8. **Commission sociale et culturelle** : HIVERT Marie-Claude, DORGERE Marie-France, MEIGNAN Géraldine, CORNEE Hervé
9. **Commission des bâtiments communaux** : BARRAIS Philippe, HIVERT Marie-Claude, HUCHEDE Michel et ROCHER Marc
10. **Commission d'appel d'offres** : Membres titulaires : BARRAIS Philippe, HIVERT Marie-Claude, HUCHEDE Michel et respectivement membres suppléants : ROCHER Marc, THUMERELLE Jean-Marie et HERMAGNÉ Victor.
11. **C.C.A.S.** : HIVERT Marie-Claude, HERMAGNE Victor DORGERE Marie-France et HUCHEDE Michel
12. **Délégué Jumelage** : BARRAIS Philippe et DORGÈRE Marie-France

ETUDE PÉDOLOGIQUE

Le département de la Mayenne a retenu la commune de BEAULIEU SUR OUDON pour le programme annuel d'étude pédologique.

Du mois de janvier au mois de mai 2002, des techniciens de la société GES – 35 LIFFRÉ parcourront les parcelles de la commune afin de réaliser une cartographie des sols.

Merci de leur réserver le meilleur accueil et de coopérer à cette mission.

RÉTROSPECTIVE DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 Janvier :

Il est décidé de demander la D.G.E. sur les dossiers suivants :

- 1) les travaux de réaménagement et d'extension de la Mairie**
- 2) Renouvellement de la couche de roulement de la Place de la Mairie.**

Le Conseil donne son accord sur la transformation du DISTRICT du Pays de Loiron en Communauté de Communes du Pays de Loiron

Séance du 1er Mars :

Le lotissement du Bordage comprendra 4 lots d'une surface cessible de 3051 M2, les travaux de viabilisation sont à passer avec l'entreprise EUROVIA pour un montant de 255 789.22 francs TTC

Le Conseil Municipal décide de renouveler, pour l'année 2001, la gratuité de la salle des fêtes pour l'Association des Amis de l'Oudon, pour les deux soirées qu'ils organisent au profit d'œuvres humanitaires ou caritatives.

Séance du 29 Mars :

Le conseil commence cette séance par formée les différentes commissions suite au renouvellement du Conseil Municipal (voir le détail page).

Le Conseil Municipal vote les 4 taux communaux à l'identique de l'année passée :

Taxe d'habitation :	15,95%
Taxe foncière sur le bâti :	23,39 %
Taxe foncière sur le non bâti :	38,20 %
Taxe professionnelle :	12 %

Le Conseil Municipal accorde la gratuité de la salle au club C.P.N.(Connaître et Protéger la Nature) BEAULIEU-MONTJEAN.

Séance du 12 Avril :

Vote du Compte Administratif 2000 et Vote du Budget Primitif 2001 qui s'élève à 1516165,93 francs en section d'investissement et à 2703927,96 francs en section de fonctionnement ; Budget équilibré.

Le Conseil Municipal décide d'exonérer, durant deux années suivant leur création ou leur reprise, de la part communale de la taxe professionnelle les créations d'établissements.

Séance du 16 Mai :

Le Conseil Municipal décide de faire appel au service d'aide au recrutement du Centre de Gestion pour le choix d'un nouvel agent d'entretien en remplacement de M. GOUSSE, placé en Congé de Fin d'Activité à compter du 1^{er} Août 2001. Coût de la prestation de service du centre de Gestion : 1200,00 francs.

Concernant le report des cours du samedi matin au mercredi matin, le Conseil décide de suivre l'opinion parentale.

Séance du 14 Juin :

Le Conseil Municipal fixe à 42,00 francs H.T./M2 le prix de vente du terrain dans le lotissement du Bordage.

La commission des chemins fait état de l'entretien général sur la commune. La situation tend à se dégrader du fait de l'hiver particulièrement humide. Il signale par ailleurs que le point à temps sera désormais réaliser par une entreprise privée en offre groupée. La D.D.E ne réalisant plus ce type de travaux.

Séance du 19 Juillet :

Il est décidé l'achat d'un véhicule utilitaire de type C15 au garage RUAULT Daniel.

Le conseil décide également de ne pas reconduire le contrat de dératisation en campagne avec le G.D.S. et d'abandonner définitivement cette prise en charge.

Séance du 4 Octobre :

Il est attribué une subvention à l'association familles rurales Beaulieu-Montjean pour les centres de loisirs 2000 et 2001. Ce qui représente : 266 journées pour 2000 et 267 journées pour 2001, subventionnés au prix de 10.00 francs la journée ; soit 5330,00 francs pris sur les crédits restant à utiliser.

Hausse des tarifs de la cantine scolaire pour l'année 2001/2002 :
Repas enfant : 17.10 F ou 2.61 €
Repas adulte : 27.10 F ou 4.13 €
Repas personne âgée : 35.00 F ou 5.34 €

Séance du 4 Octobre :

Un devis proposé par l'entreprise GUIOULLIER, concernant la clôture à établir entre la propriété de M. LUTELLIER et le terrain communal de l'impasse du Bordage est accepté par le conseil municipal. Il s'élève à 9878.96 francs TTC et comprend la fourniture et la pose de 2 rangs de parpaings et grillage d'1m20.

N'ayant pas l'obligation de prendre une assurance dommage-ouvrage sur la rénovation de la Mairie, le conseil suspend la question pour le moment.

Il est décidé d'acheter du terrain aux conjoints ACHARD de BONVOULOIR en vue d'y créer un lotissement, la commune ne disposant plus de terrain à vendre.

Séance du 6 Décembre :

**Pour répondre aux nouvelles lois sur l'urbanisation, le Conseil Municipal donne la compétence suivante à la communauté de communes :
Elaboration, modification et suivi d'un S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale) et autorise la communauté de communes du Pays de Loiron à adhérer à un syndicat mixte avec la communauté d'agglomération du Pays de Laval.**

Pour le poste d'agent d'entretien de la salle des fêtes c'est Madame FOUBERT Jocelyne qui remplacera Mademoiselle FERRIER Claudine au 1^{er} janvier 2002 à cause du passage aux 35 heures.

Il est décidé d'acheter un drapeau d'association, regroupant toutes les associations ayant combattu à une guerre ou un conflit sur un même drapeau, les plus anciens étant décédés il convient de continuer à honorer leur mémoire, pour des raisons pratiques. Ce drapeau sera réalisée par la société ANJOMETAL, moins disante pour un prix de 675 €uros.

RECAPITULATIF DU BUDGET 2001

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
1 - EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET	1A

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
Gestion des services			
011 Charges à caractère général	663 736,84	70 Produits des serv., du dom.	66 199,19
012 Charges de personnel et ass.	652 500,00	73 Impôts et taxes	972 695,00
		74 Dotations et subventions	454 123,00
65 Autres ch. de gestion courante	308 795,14	75 Autres produits de gest. cour.	210 000,00
014 Atténuation de produits		013 Atténuation de charges	35 000,00
Total dépenses de gestion des serv.	1 625 031,98	Total recettes de gestion des serv.	1 738 017,19
66 Charges financières	131 000,00	76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles	707 895,28	77 Produits exceptionnels	482 634,00
022 Dépenses imprévues	10 000,00	7911 Indemnités de sinistre	
Autres	230 000,00	Autres	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 703 927,26	TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE (II)	2 220 651,19
SOLDE DES OPERATIONS REELLES :		EXCEDENT (= II-I)	
		DEFICIT (= I-II)	483 276,07

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION (1)	
023 Viremt. à la sect. d'inv	Transferts entre sections
Transferts entre sections	72 Travaux en régie
6741 Subv. en nature	776 Moins-values de cession
675 VNC des immob. cédées	777 Subv. d'inv. transférées
676 Plus-values de cession	78 Reprises sur provisions
68 Dot. aux amort. et aux prov.	79 (sf.7911) Transferts de charges
Autres	Autres
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (III)	TOTAL RECETTES D'ORDRE (IV)
AUTOFINANCEMENT DEGAGE : POSITIF (=III-IV)	
NEGATIF (=IV-III)	

TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	2 703 927,26	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	2 220 651,19
A1 = I + III		A2 = II + IV	

	Op. de l'exercice (col.1)	Restes à réaliser (col.2)	Résultat reporté (col.3)	CUMUL SECTION =col.1+2+3
Dépenses	2 703 927,26			2 703 927,26
Recettes	2 220 651,19		483 276,07	2 703 927,26

Commune : CNE BEAULIEU SUR OUDON

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
1 - EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET	1B

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
Dépenses financières		Ressources propres externes	
10 Reversement de dotations		10 Dot. et fonds propres (sf.1068)	327 560,00
13 Remboursement de subv.		138 Subv. d'invest. non affectées	36 000,00
16 Rembt d'emprunts	161 000,00	27 Rembt de prêts	
26 Acquisition de participations		Ressources externes (autres	
27 Prêts et immob. fin.		que ressources propres)	
Dépenses d'équipement		- définitives :	
Total c/20,21 et 23 (en opérations	1 170 000,00	13 Subventions (sauf 138)	35 494,00
et hors opérations)		- non définitives :	
020 Dépenses imprévues	24 698,28	16 Emprunts et dettes	653 000,00
45 Opérations pr. c/ de tiers (total)		45 Opérations pr. c/ de tiers	
Autres		Autres	73 644,28
TOTAL DEPENSES REELLES	1 355 698,28	TOTAL RECETTES REELLES	1 125 698,28
DE L'EXERCICE (V)		DE L'EXERCICE (VI)	
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :			230 000,00
(Dépenses réelles - Recettes réelles)			

OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION

Opérations patrimoniales (VII)		Opérations patrimoniales (VIII)	
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
Transferts entre sections, dont :		021 Virement de la sect. de fonct.	230 000,00
139 Reprises sur subventions		Transferts entre sections, dont :	
14, 15, 29, 39, 49, 59 sur provisions		14, 15, 29, 39, 49, 59 Provisions	
19 Moins-values de cessions		19 Plus-values de cessions	
20, 21, 23 Travaux en régie		28 Amortissement des immob.	
481 Charges à répartir		20, 21, 23, 26, 27 Sorties d'actif	
Autres		45 Opérations pour c/ de tiers	
		481 Amort. des charges à répartir	
		Autres	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		TOTAL RECETTES D'ORDRE	230 000,00
DE SECTION A SECTION (IX)		DE SECTION A SECTION (X)	
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE :			230 000,00
(solde des opérations d'ordre de section à section = X - IX (positif) ou IX - X (négatif)			

TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE B1 = V + VII + IX	1 355 698,28	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE B2 = VI + VIII + X	1 355 698,28
---	--------------	--	--------------

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	CUMUL SECTION
Dépenses	1 355 698,28	159 862,64	160 467,65	1 676 028,57
Recettes	1 355 698,28			1 355 698,28
Affectation			320 330,29	320 330,29

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2001

Voici un récapitulatif des acquisitions effectuées au cours de l'année 2001. Les dépenses sont indiquées en francs TTC. Il n'est pas fait d'état financier des travaux ceux-ci étant en cours de réalisation, mais le bilan apparaîtra dans la prochaine trompette. Ces travaux étant très importants il n'a pas été fait de programme de voirie en 2001 ; seule la place de la mairie a été remise à neuve et vous trouverez ci-dessous le montant de ces travaux.

VOIRIE :

Réfection Place de la Mairie	DDE LAVAL	16340.50
------------------------------	-----------	----------

ACQUISITION DE MATERIEL :

Gazinière salle des fêtes	STE FOLLLOT	43654.00
Portail école maternelle	STE LOCHIN	13245.00
Véhicule C15	Garage RUAULT	33487.98
50 Chaises salle des fêtes	COMAT & VALCOT	6234.02
Tronçonneuse	Garage RUAULT	2689.97

CHANGEMENT DE PERSONNEL

Après de nombreuses années au service de la commune, 24 ans au total, Monsieur Jean-Claude GOUSSÉ, agent d'entretien, a fait valoir ses droits à la préretraite à compter du 1^{er} août.

Il a été remplacé à la même date par Monsieur Maurice FOUBERT, retenu après les tests face à 11 candidats.

La municipalité lui a souhaité une longue et heureuse retraite et lui a offert un taille haie, avant de poser pour la traditionnelle photo souvenir avec son successeur et de prendre le pot de l'amitié entouré de sa famille.

FLEURISSEMENT

En 2001, le jury n'a pas été composé comme les autres années de personnes habitant à Beaulieu en campagne ; nous avons fait appel à des personnes de communes voisines pour établir un classement.

Voici les résultats :

CATEGORIES FENÊTRES & BALCONS :

*1^{er} Prix : Mme **BOISSEAU** Monique*

*2^{ème} Prix : Mme **ROBE** Marie-Josèphe*

*3^{ème} Prix : M. et Mme **ROBE** Francis*

CATEGORIE MAISONS AVEC JARDIN :

*1^{er} Prix : M. et Mme **LEMONNIER** Hervé*

*2^{ème} Prix : M. et Mme **SIMON** Victor*

*3^{ème} Prix : M. et Mme **ROUSSELET** J-Louis
et M. et Mme **RUULT** Daniel*



ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères est maintenu tous les 15 jours en campagne. Les sacs doivent être déposés la veille au soir ou le matin avant 7 heures aux points de collectes suivants :

Au bout des chemins suivants : Les Grandes Maisons, Crottier, Coutances, A la Guéhardière, A la patte d'oie de la Peltrie et 150 Mètres avant le carrefour de la Gabellière. Si vous constatez des problèmes particuliers sur un des points de ramassages n'hésitez pas à nous le signaler.

Voici les dates de ramassages pour l'année 2002 :

Mardi 8 janvier	Mardi 22 janvier
Mardi 5 février	Mardi 19 février
Mardi 5 mars	Mardi 19 mars
Mardi 2 avril	Mardi 16 avril
Mardi 30 avril	
Mardi 14 mai	Mardi 28 mai
Mardi 11 juin	Mardi 25 juin
Mardi 9 juillet	Mardi 23 juillet
Mardi 6 août	Mardi 20 août
Mardi 3 septembre	Mardi 17 septembre
Mardi 1er octobre	Mardi 15 octobre
Mardi 29 octobre	
Mardi 12 novembre	Mardi 26 novembre
Mardi 10 décembre	Mardi 24 décembre

La commune participe également au tri sélectif en mettant à votre disposition des conteneurs à verre, journaux-magazines et emballage, place de la Poste ;

Nous vous encourageons à les utiliser afin de réduire les dépenses communales d'enlèvement et de traitement d'ordures ménagères. A titre d'information le coût global des ordures ménagères en 2001, s'élève à 68 471.15 francs pour une recette totale de 40000.00 francs prélevée sur votre taxe foncière.

La déchetterie de Port-Brillet a ouvert ses portes cet automne, route de La Brûlatte. L'accès est gratuit pour les particuliers.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi	10 h 12 h	14 h 18 h
Mercredi	10 h 12 h	14 h 18 h
Vendredi	10 h 12 h	14 h 18 h
Samedi	9 h 12 h 30	14 h 18 h

Sont acceptés les déchets suivants : gravats, ferrailles encombrants, déchets verts, cartons, les huiles, les piles et batteries usagées, les peintures, les solvants, les ampoules néons et autres tubes fluorescents ainsi que les textiles. N'hésitez pas à utiliser ce service dans l'attente de l'ouverture d'une mini-déchetterie pour les communes de Montjean, St Cyr et Beaulieu.

Téléthon

Le téléthon s'est déroulé les 8 et 9 décembre avec les ventes et activités habituelles.

Le samedi 8 décembre : A la Maison de la Moisson vente de sapins de Noël, de pots de miel. Les enfants de la classe primaire de Beaulieu sur Oudon avaient réalisés des pochettes cadeaux qui se sont très bien vendues à l'approche des fêtes de fin d'année.

Félicitations à tous les enfants et à leur instituteur.

Le dimanche 9 décembre : Au terrain de football une bonne dizaine de kilos de crêpes ont été nécessaire pour rassasier les joueurs et le public qui a été très courageux de venir faire un geste pour le téléthon malgré le temps très très froid. Le lâcher de ballon n'a pas connu le succès habituel en raison d'un manque d'hélium. Quelques uns se sont toutefois envolés mais nous n'avons pas eu de réponse à ce jour de la part des destinataires. Parallèlement à la vente de crêpes, familles rurales BEAULIEU-MONTJEAN, organisait une randonnée au profit du Téléthon.

Grâce à votre participation à ces 2 jours d'activités, le bénéfice à reverser au Téléthon s'élève à 5 203.07 francs.

Merci à vous tous et rendez-vous les 7 et 8 décembre 2002.



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque située à l'étage de la Mairie est actuellement fermée pour cause de travaux et devrait rouvrir ses portes au mois d'avril 2002. Nous ne manquerons pas de vous avertir, en temps voulu, de sa réouverture.

Les horaires d'ouverture resteront identiques à savoir
De 14 h à 16 h les 2èmes et 4èmes mercredi du mois
ET
De 10h 30 à 12 h tous les samedis matins.



Nous sommes toujours à la recherche d'un ou d'une bénévole pour assurer la permanence le mercredi afin de pouvoir ouvrir la bibliothèque tous les mercredis

D'avance merci aux volontaires.



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Calendrier des dates à retenir pour l'année 2002 :

9&10 février	Concours de belote	<i>organisée par</i>	les AFN & AC
2 mars	Soirée choucroute		l'Etoile Sportive
9 mars	Loto		l'A.P.E.
1 ^{er} mai	Marché campagnard		Le Comité des Fêtes
20 mai	Tournoi de foot senior		l'Etoile Sportive
26 mai	Courses Cyclistes		Le Comité des Fêtes
23 juin	Concours de palet communal		l'A.P.E.
4 août	27 ^{eme} Festival de la Moisson		Le Comité des Fêtes
7 septembre	Buffet campagnard de la fête de la moisson		
14 septembre	Classes 2		
31 octobre	Soirée Halloween		Les Amis de l'Oudon
2&3 novembre	Concours de belote		Etoile Sportive
16 novembre	Soirée Périgord		l'A.P.E.
7 & 8 déc.	TELETHON		
13 & 15 déc.	Arbre de Noël		l'A.P.E.

CLUB DES RETROUVAILLES :

Le Club des Retrouvailles vous offre leurs vœux pour 2002. Le Temps passe si vite, voici comment il a été employé au sein des activités du Club. Chaque jeudi chacun se retrouve : soit pour la belote ou les palets.

Voici un bref récapitulatif de l'année 2001 :

Galettes des rois à St Pierre la Cour	7 février
Réunion à La Brûlatte.....	21 février
Assemblée générale	22 février
Repas du CCAS et Comité des Fêtes	25 février
Crêpes.....	1er mars
Réunion à Bonchamps.....	12 mars
Concours de belote communal	12 avril
Concours de belote cantonal.....	23 avril
Repas à St Pierre Le Cour	25 avril
Fête de l'Amitié à MAYENNE.....	13 juin
Voyage « Chantier de l'Atlantique ».....	5 juillet
Repas du Club avec participation des adhérents.....	4 octobre

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES :

L'Association de Parents d'Elèves de BEAULIEU SUR OUDON vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2002.

L'effectif des enfants est en augmentation : il y a 24 élèves dans la classe enfantine et 21 dans la classe primaire.

Grâce à votre participation aux diverses manifestations organisées par l'A.P.E., les enfants de la classe primaire se rendront au Collet d'Allevard (Isère) pour un séjour de 10 jours à la Montagne.

Ce voyage est financé à :

47 % par l'Association (35400,00 francs),

à 29 % par la municipalité (23000,00 francs)

et à 24 % par les familles qui versent 800.00 francs par enfant concerné

par ce voyage.

ETOILE SPORTIVE (Section Football) :

Pour la saison 2000-2001, l'équipe seniors A a terminé dernier de son groupe en 2^{ème} division et l'équipe B 7^{ème} en 3^{ème} division.

La Saison 2001-2002 a vu son équipe A en Promotion de 2^{ème} Division, à la fin des matchs aller se classer 1^{er} de son groupe L'objectif de fin de saison est de retrouver la 2^{ème} division.

Le classement en tête de tableau est dû au travail accompli par les joueurs à l'entraînement qui est dirigé par Jeff, grâce aux nouveaux joueurs qui sont arrivés au Club et enfin grâce aux jeunes espoirs formés au Club.

Dans la catégorie -15 ans, 2 joueurs évoluent à LOIRON.

Vous trouverez page précédente les manifestations organisées par le Club, venez-y nombreux.

D'avance Merci.

FAMILLES RURALES BEAULIEU-MONTJEAN :

Avec un nouveau président, l'association peut donc repartir et continuer à vous proposer tous ses services grâce à toute l'équipe.

Vous trouverez ci-dessous la composition du bureau :

Président : Robert BOULINGUIEZ

Vice-président : Suzanne CADIEU

Secrétaire : Claudine COUSIN

Secrétaire adjointe : Nicole DAVOUST

Trésorière : Bernadette RAVARY

Trésorière adjointe : Annick POULARD

Membres : Claudine BESNIER, Monique PAILLARD, Véronique BONY, Christine MASSEROT, Marie-Alice GOISBEAULT, Marie-Claude HIVERT, Sylvie GEGU, Nathalie SALOM, Martine PEAN et Martine CORNÉE.

Vous pouvez vous procurer des cartes d'adhérents dans votre agence postale.

N'oubliez pas la randonnée tous les 2^{èmes} dimanche de chaque mois. La randonnée annuelle est fixée au 2 juin.

Vous pouvez déposer vos inscriptions pour le centre aéré du mois de juillet chez Madame SALOM 47, rue de Bretagne à MONTJEAN ou chez Madame CORNÉE Martine 5 rue des Sports à BEAULIEU SUR OUDON.

Un calendrier des activités sera affiché dans vos commerces.

Bonne année 2002.

Le Bureau

LES AMIS DE L'OUDON :

Pour cette nouvelle année, les membres de l'association vous présente leurs meilleurs vœux.

L'association « Les Amis de l'Oudon » a été créée par un groupe d'amis le 02 février 1998. Son objectif consiste à récolter des fonds pour les reverser à des associations caritatives, humanitaires ainsi qu'à des personnes physiques en difficultés médicales.

Voici les personnes qui se cachent derrière cette identité :

Président : Denis MARCHAND

Vice-président : Nicolas PAILLARD

Trésorière : Irène HUCHEDÉ

Secrétaire : Sophie BARRAIS

Et les membres : Mickaël GRIMOUX - Fanny et Patrice
MEIGNAN - Sébastien THIREAU -
Séverine FEVRIER - Cédric PATIN -
Patrick BLANCHET.

A ce jour, nous avons organisé 5 soirées au profit de différentes associations (Action Sida - Association des Paralysés de France - SERDAA, ...) la globalité de ces dons s'élève à 5 716.84 €uros (37500 francs).

Dernièrement, la soirée Halloween a permis de verser 1372 €uros soit 9000 francs à l'Association des Sourds de la Mayenne.

Retenez pour cette année la date du 31 octobre pour venir fêter avec nous Halloween.

Amicalement.

.../...

C'est alors qu'un matin découvre à la mairie la hache sacrilège qui doit servir à défoncer la porte de l'église. On s'en empare et bientôt on la voit suspendue au bout d'une perche à la fenêtre du clocher. A sa vue la foule manifeste sa joie.

Cette fois-ci encore l'alerte est passée, les gendarmes honteux, délogent avec leur chef et vont déjeuner à Montjean. Pendant trois jours, la hache, qui appartient au brigadier de Loiron, reste au clocher se baladant dans les airs.

Le 15 mars, c'est l'inventaire de l'église de Montjean, où se trouvaient réunis 20 gendarmes de la sarthe en plus des brigade de gendarmerie de Cossé le Vivien, Cuillé et Loiron. Dans l'impossibilité d'entrer par les portes, ils brisèrent un vitrail, firent leur travail et se rendent en début d'après-midi à Beaulieu pour en finir avec l'inventaire de l'église. Cependant, le percepteur ayant oublié l'ordre préfectoral d'attaquer l'église, une nouvelle fois l'inventaire est repoussé.

C'est le lendemain, que l'inventaire de l'église a eu lieu après avoir défoncé la porte de la Chapelle. L'inventaire se fait. Rien dans l'église mis à part les autels. Tout a été enlevé et peu de choses à la sacristie.

Après Montjean, Saint Poix et Beaulieu ont été les dernières communes de la Mayenne à connaître les inventaires.

BEAULIEU AUTREFOIS...

Les Inventaires de 1906

Nous sommes en 1906, Monsieur Le Curé Montrollier, ancien curé de Beaulieu, décédé le 29 juillet 1908 a laissé quelques notes sur les inventaires consécutifs à la loi de Séparation de 1905.

Chaque paroisse s'est préoccupée de ne céder qu'à la force et à Beaulieu, le Conseil de Fabrique a convenu à l'unanimité que l'église serait barricadée.

Le mercredi 5 mars 1906 à 7 heures du matin, le percepteur GESBERT de Loiron se présenta d'abord au Presbytère où il fut reçu dans la cour par M. Montollier assisté de son conseil de Fabrique et de M. Le Maire avec son conseil municipal. De vive voix Monsieur Le Curé refusa l'entrée de sa maison au délégué du gouvernement qui après quelques questions sur la mense curiale et sur l'armoire à trois clefs se retira. A 8 heures précises, il était devant la grande porte de l'église où 250 personnes avaient rejoint le curé qui a réitéré son refus d'ouvrir la porte de l'église. Seul contre tous le percepteur attend l'arrivée des gendarmes. Ceux-ci n'étant toujours pas arrivés deux heures plus tard le percepteur s'en va. Ce fut sa première visite.

Le 12 mars le percepteur revient accompagné de 8 gendarmes. Il fait de nouveau les sommations auxquelles M. le Curé répondent par un refus catégorique. On se dispose à défoncer les portes de l'église, lorsque M. Le Curé demande au percepteur des témoins. Deux gendarmes se présentent comme témoins, auxquels, M. Le Curé demande de se désarmer s'il veulent être entendus comme témoins. Là dessus la troupe et son chef, le maréchal des logis de Cossé le vivien se retire pour discuter et festoyer durant deux heures. Pendant ce temps, la population de Beaulieu attend à la porte de l'église et dans le cimetière la décision du délégué gouvernemental.

.../...